

VOS ELUS

MAIRE, ADJOINTS et CONSEILLERS

Brigitte JACQUEMOT
Maire



Laurence LESEINE
conseillère



Sylvain GORRET
2ème adjoint



Michel CHIQUOT
37 ans
Conseiller



Bertrand REMOND
1er adjoint



Bernard JACQUEMIN
3ème adjoint



Quentin PLIOT
Conseiller



Martial ROUSSEAU
Conseiller



Catherine JOLIVET
Conseillère



Isabelle CLAVEAU
Conseillère



Sébastien GERMAIN
Conseiller



Bruno EROSTATE
Conseiller



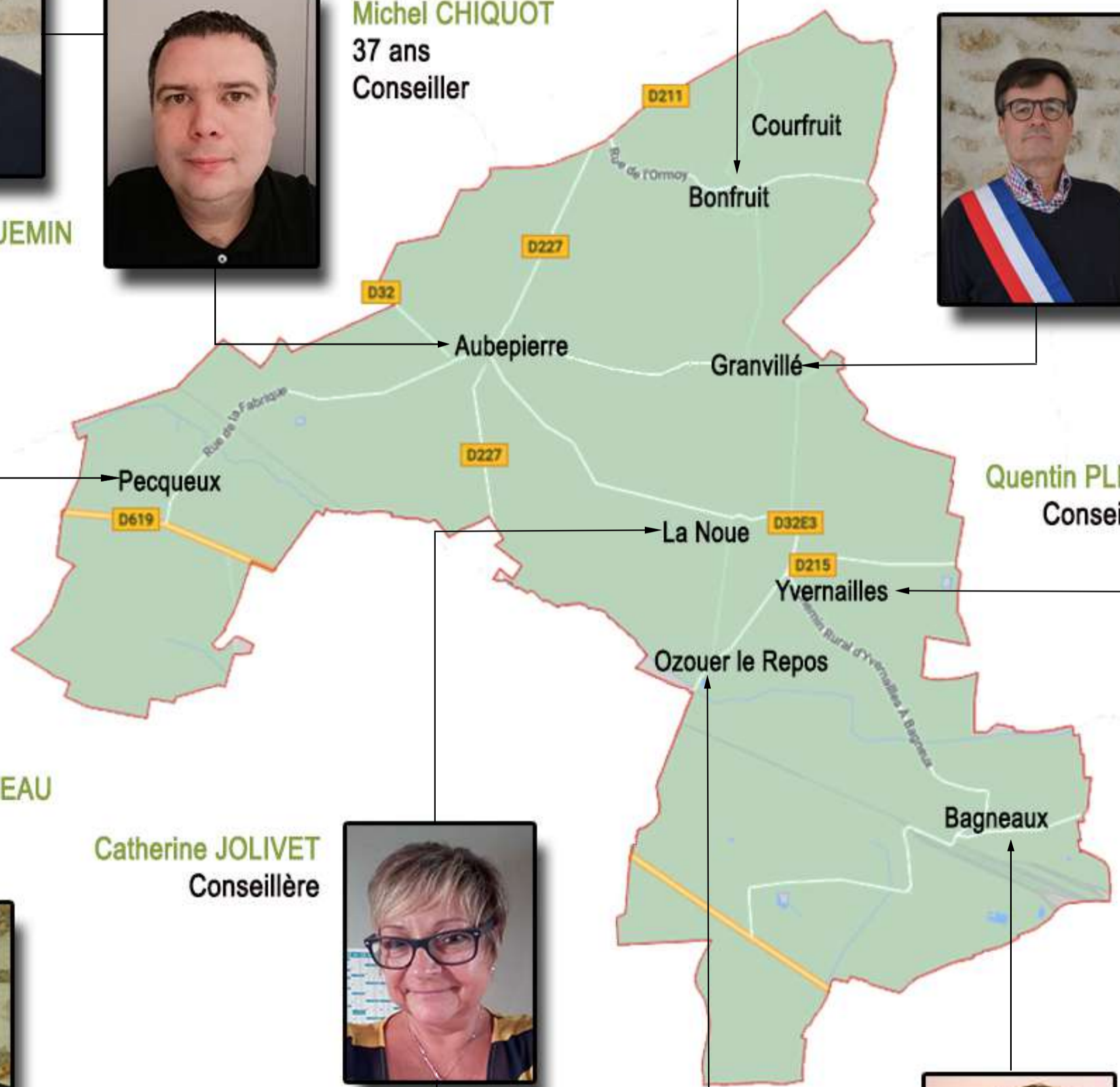
Valery LEGENDRE
Conseiller



Jérémy COCHET
Conseiller



Christian MESSANT
Conseiller



- Aubepierre
- Bagneaux
- Bisseaux
- Bois Hebert
- Bonfruit
- Courgousson
- Courfruit
- Granvillé
- La Noue
- Ormesson
- Ozouer le Repos
- Pecqueux
- Yvernailles



Nos Hameaux Croisés FLASH



imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Flash d'informations Municipales Juin 2020



mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mercredi, Samedi de 9h à 12h00

Mardi, Vendredi de 13h30 à 17h30

Fermeture le jeudi

Fermeture estivale:

du Samedi 11 Juillet 2020 au Samedi 15 Aout 2020 inclus





Pendant l'épidémie de Covid 19 le Département de Seine et Marne et la commune d'Aubepierre Ozouer le Repos se sont engagés dans l'approvisionnement et la distribution de masques.

Nous vous proposons de contacter la mairie si vous souhaitez un nouveau masque qui vous sera attribué en fonction du stock disponible.

Email : mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr
Téléphone : 01.64.06.92.95



PROPRETE DES HAMEAUX

Nos rues ne sont pas vos poubelles !!

La propreté de nos hameaux est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, une commune propre, c'est possible !

- J'entretiens mon pas de porte : nettoyage, désherbage, déneigement
- Je taille mes haies débordant sur le domaine communal
- Je sors et rentre ma poubelle le jour de la collecte dans ma rue
- Le jour du balayage de ma rue, je déplace mon véhicule
- J'ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade.
- Je ne dépose pas mes médicaments sur la voie publique.
- Je ne nourris pas les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats...).
- Je ne jette ni masques ni gants ni autres débris au sol
- Je passe à la déchetterie pour jeter mes gravats au lieu de les déposer sur le domaine communal ou dans les champs alentours.
- Si je suis contrôlé, je peux être verbalisé en cas de manquement.

Déchetterie de Mormant

Modalités pour obtenir une carte :

Se présenter au SMETOM de Nangis – RD19 – Muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ou sur place à la déchetterie avec votre ancienne carte.

Nouveaux Horaires

BRICOLAGE ET ENTRETIEN DES JARDINS

Pour les particuliers :

Du lundi au vendredi : 8h à 12h – 14h à 19h
Samedi : 9h à 12h – 15h à 18h
Dimanche & jours fériés : 10 h à 12 h

Pour les professionnels :

Du lundi au vendredi : 7h à 19h
Samedi : 9h à 12h – 15h à 18h



Nuisances sonores

Utilisateurs de quads, mini motos et motos-cross, ATTENTION, nos chemins communaux ne peuvent pas être continuellement utilisés comme circuit. Pour ne pas gêner les riverains, évitez les passages répétés dans les hameaux.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT sur l'ensemble du territoire de la commune sauf dérogation.

Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie de Mormant où ils seront recyclés.

SmetomGeeode

Consignes de sécurité

Conseils aux usagers pour accéder à la déchetterie.

- Port du masque obligatoire.
- 1 passage par jour, par foyer et par déchetterie.
- Seulement 3 véhicules autorisés sur le site de la déchetterie.
- L'agent ne pourra pas vous aider au déchargement.
- Pas de prêt de matériel (pelle, balai ...).

Modification des horaires

Pour toutes les déchetteries
Du Mardi au Samedi
9H00 12H00 / 14H00 17H00

Pour les gros apports de déchets verts
Plateforme de Vulaines les Provins

Du Jeudi au Samedi
9H00 12H00 / 14H00 17H00

Fermeture le Dimanche et le Lundi

www.smetom-geeode.fr

ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Des espèces différentes très urticantes en Seine et Marne :

- La processionnaire du pin
- La processionnaire du chêne
- La processionnaire des arbres fruitiers

Quelques méthodes pour les éradiquer

- L'échenillage : suppression et ou brûlage des nids par un professionnel
- Pose de pièges sur les troncs
- Utiliser des phéromones sexuelles
- Favoriser les prédateurs naturels (mésanges, chauve-souris...)

Pour en savoir plus contactez :

- L'ARS (01 44 02 00 00 – www.ars.iledefrance.sante.fr)
- Préfecture de Seine et Marne, ONF, etc...
- Association «Chenilles danger» <http://haltochenilles.blog4ever.com/>



NOUVEAUX ARTISANS ET AUTO-ENTREPRENEURS D'AUBEPIERRE OZOUEUR LE REPOS

Nous vous invitons à vous faire connaître avant le 10 juillet 2020 pour être référencé dans la prochaine édition du magazine d'informations municipales de septembre 2020.

Pour ce faire, adressez un courriel contenant vos coordonnées complètes et si possible un prospectus publicitaire à mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr.